

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 avril 2008

MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL - (n° 743)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 102

présenté par
M. Muzeau, Mme Amiable, Mme Fraysse, M. Braouezec,
M. Chassaigne, M. Gosnat et M. Daniel Paul

ARTICLE 2

Rédiger ainsi le début de la dernière phrase de l'alinéa 17 :

«La durée de la période d'essai ainsi que son renouvellement sont expressément stipulés dans ... (*le reste sans changement*) »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.